NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400450 - Massif forestier de Chizé-Aulnay

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR5400450

1.3 Appellation du site
Massif forestier de Chizé-Aulnay

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
24/04/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000466550

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,19222°

Latitude : 46,04167°

2.2 Superficie totale

17357 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
79	Deux-Sèvres	59 %
17	Charente-Maritime	41 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
79015	ASNIERES-EN-POITOU
79018	AUBIGNE
17024	AULNAY
79031	BEAUVOIR-SUR-NIORT
17049	BLANZAY-SUR-BOUTONNE
79055	BRIEUIL-SUR-CHIZE
17105	CHIVES
79090	CHIZE
17117	CONTRE
79106	COUTURE-D'ARGENSON
17138	DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE
17149	EDUTS
79111	ENSIGNE

17162	FONTAINE-CHALENDRAY
79126	FOSSES
79127	FOYE-MONJAULT
79166	MARIGNY
17257	NERE
79198	PAIZAY-LE-CHAPT
79078	PLAINE D ARGENSON
17301	ROMAZIERES
17334	SAINT-GEORGES-DE-LONGUEPIERRE
17358	SAINT-MANDE-SUR-BREDOIRE
17401	SAINT-SEVERIN-SUR-BOUTONNE
17416	SALEIGNES
79310	SECONDIGNE-SUR-BELLE
79346	VERT
17471	VILLEDIEU
79349	VILLEMAIN
17474	VILLENEUVE-LA-COMTESSE
17477	VILLIERS-COUTURE
79350	VILLIERS-EN-BOIS
79352	VILLIERS-SUR-CHIZE
17478	VINAX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		0,17 *(0 %)*		G	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		30,92 *(0,18 %)*		G	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		95 *(0,55 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	DD	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	D			
I	1074	*Eriogaster catax*	p			i	P	DD	C	B	C	B

I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	P	C	A	C	A
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	DD	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p	21	21	i	P	P	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	C	DD	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	R	DD	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus marmoratus*			i	P	X		X		X	
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
A		*Hyla arborea*				P	X				X	
A		*Rana dalmatina*				P	X				X	

A		Pelophylax kl. esculentus				P					X	X
A		Pelophylax ridibundus				V					X	
B		Pernis apivorus									X	
B		Milvus migrans									X	
B		Circaetus gallicus				P					X	
B		Circus cyaneus				P					X	
B		Circus pygargus							X		X	
B		Burhinus oedicnemus				P					X	
B		Streptopelia turtur	1000	10000	p				X		X	
B		Caprimulgus europaeus				P					X	
B		Dendrocopos medius				P					X	
I		Lopinga achine			i	R	X		X		X	
I		Maculinea arion			i	P	X		X			
M		Eptesicus serotinus					X				X	
M		Myotis mystacinus					X				X	
M		Myotis nattereri					X				X	
M		Nyctalus leisleri					X				X	
M		Nyctalus noctula					X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus					X				X	
M		Plecotus auritus					X				X	
M		Plecotus austriacus					X				X	
M		Martes martes						X			X	
M		Mustela putorius				P		X			X	

M		Genetta genetta						X			X	
M		Myotis alcathoe					X				X	
M		Pipistrellus kuhlii					X				X	
M		Myotis daubentonii					X				X	
P		Adonis annua							X			X
P		Astragalus monspessulanus			i	P						X
P		Atropa bella-donna	100	1000	i	P						X
P		Biscutella guillonii				P			X			X
P		Euphorbia esula			i	R						X
P		Euphorbia graminifolia				P						X
P		Hordelymus europaeus	1000	10000	i	P						X
P		Hypochaeris maculata			i	R						X
P		Limodorum trabutianum			i	R			X			
P		Muscari botryoides			i	R						X
P		Scorzonera hirsuta			i	R						X
P		Senecio ruthenensis	1000		i	P			X			
P		Stachys heraclea			i	R						X
P		Xanthoselinum alsaticum subsp. alsaticum			i	R						X
R		Lacerta viridis			i	P	X					X
R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	
R		Coluber viridiflavus			i	P	X					X
R		Elaphe longissima			i	P	X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N15 : Autres terres arables	22 %
N16 : Forêts caducifoliées	70 %
N17 : Forêts de résineux	3 %
N19 : Forêts mixtes	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le plus vaste ensemble forestier régional, comprenant 7 noyaux boisés séparés par des espaces à forte dominance agricole (céréales intensives). Forêts caducifoliées sur calcaires jurassiques : chênaie pubescente essentiellement dans les bois privés gérés en taillis mais également futaie de hêtre dans les deux forêts domaniales de Chizé et d'Aulnay.

Vulnérabilité
: Située aux confins de son aire d'indigénat, la hêtraie de Chizé est très sensible aux variations climatiques ; le hêtre y connait ainsi depuis quelques années des problèmes de dépérissement important (stress hydrique dû à des déficits pluviométriques successifs). La recherche d'essences de remplacement, après exploitation des hêtres malades, entraînerait une banalisation de l'habitat, voire dans le cas d'un enrésinement, sa disparition pure et simple.
Par ailleurs la conduite actuelle des peuplements en futaie équienne régulière avec des méthodes de sylviculture moderne ne permet vraisemblablement pas à la forêt de jouer pleinement son rôle d'habitat vis vis d'espèces menacées, liées le plus souvent à des faciès de fûtaie irrégulière et âgée avec de nombreux arbres sénescents ou morts (chauves-souris sylvicoles, invertébrés aux larves sapro-xylophages etc...).
Les bois privés sont soumis quant à eux aux aléas d'une éventuelle volonté de "rentabilisation" de la part de leurs propriétaires : des enrésinements plus ou moins importants (Pinus nigra s.l. et Pinus sylvestris) ont déjà eu lieu ou sont en cours dans tous les noyaux non domaniaux, menaçant plus ou moins fortement selon les densités utilisées la qualité botanique des phytocénoses spontanées.
Enfin, les très riches ourlets qui se développent le long des nombreuses routes et voies carrossables sillonnant les boisements restent sous la dépendance étroite des modalités de gestion de ces espaces linéaires par les différents organismes gestionnaires : date et périodicité des interventions, matériel utilisé, etc.

4.2 Qualité et importance

Remarquable cortège floristique associé à la hêtraie avec des populations importantes d'espèces rares ou en station unique au niveau régional (Belladone, Orge d'Europe).

Outre son intérêt phytocénotique, le site héberge également des espèces menacées dont la dépendance vis à vis de la futaie de hêtre est plus ou moins forte : invertébrés et chiroptères notamment.
Par ailleurs, une grande partie des espaces boisés du site consiste en chênaie pubescente traitée en taillis au sein de laquelle subsistent des pelouses et des ourlets calcicoles thermophiles de surface réduite mais d'une grande signification biogéographique par la présence d'un très riche cortège d'espèces d'origine méditerranéenne ou sud-européenne dont plusieurs possèdent sur le site leur limite de répartition absolue vers le nord ; ces pelouses et ourlets hébergent en outre une des rares localités du Séneçon du Rouergue, Astéracée endémique française connue de quelques rares autres localités des "causses" du Lot.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
H	C01	Exploitation minière et en carrière		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
L	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine de l'état	57 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
24	Réserve biologique intégrale	15 %
51	Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	12 %
21	Forêt domaniale	47 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
51	CHIZE	+	12%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : DREAL Poitou-Charentes

Adresse : 15 rue Arthur Ranc 86020 POITIERS

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB de la ZSC "Massif forestier de Chizé-Aulnay" (FR5400450)
Lien : http://www.pegase-poitou-charentes.fr/upload/gedit/1/Patrimoine%20Naturel/Natura/docob/FR5400450_docob_vol1a.pdf

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation